

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2008

Ville de Bois-Colombes

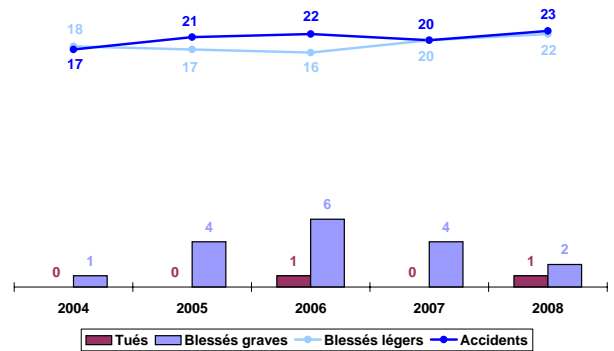
Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours



Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2004	.	.	.
2005	.	.	.
2006	1	.	.
2007	.	.	.
2008	.	1	.

Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Bois-Colombes

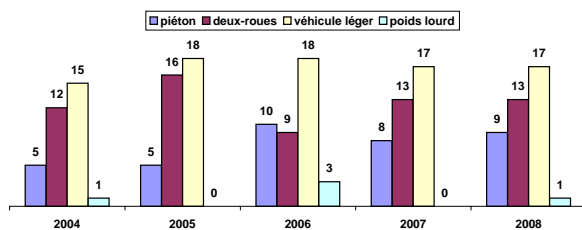
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	.	1	.	1	5	1	.
cyclo. ou moto	3	6	1	2	39	.	.
V.L.	4	27	5	39	4	.	.
P.L. ou T.C.	.	3	1
plus de 2 véhicules	7

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	26%
V.L. / deux-roues	43%
V.L. / V.L.	4%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Bois-Colombes

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2004	2005	2006	2007	2008
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	0	0	0	0
	blessés légers	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	7	15	12	14	14
	tués	0	0	1	1	1
	blessés graves	1	4	4	0	0
	blessés légers	7	11	8	14	14
Réseau communal	accidents	10	6	10	9	9
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	0	2	2	2
	blessés légers	11	6	8	8	8

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine

Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net